

Sermon de Mgr Lefebvre - Jeudi-Saint - Messe chrismale - 3 avril 1980

Publié le 3 avril 1980
Mgr Marcel Lefebvre
6 minutes

La Porte Latine - FSSPX France - Homélie à Écône, 3 avril 80, Jeudi Saint, Messe Chrismale

Mes bien cher amis,

Mes bien chers frères,

Nous voici réunis à nouveau, cette année, pour cette cérémonie si émouvante de la consécration des saintes Huiles.

Comment ne pas remercier le Bon Dieu d'avoir choisi ces créatures et les avoir instituées pour nous communiquer la grâce, pour nous communiquer sa propre vie.

En effet, c'est bien Notre Seigneur Lui-même qui a choisi ces éléments matériels, afin de nous communiquer sa grâce. Et la tradition rapporte que c'est Notre Seigneur Lui-même qui a indiqué à ses apôtres qu'il fallait opérer ce mélange d'huile et de baume pour constituer le Saint Chrême qui servira ensuite à la sanctification des âmes.

Et vous l'entendiez ces jours-ci, c'est bien le catéchisme du concile de Trente qui insiste pour dire qu'il ne s'agit pas de n'importe quelle huile, mais qu'il s'agit bien de l'huile d'olives. Et vous entendrez dans les oraisons et particulièrement dans la magnifique préface qui est d'usage dans la sainte Église pour la consécration de ces saintes Huiles, vous entendrez tout ce que symbolise cette huile d'olives et combien elle a été choisie à juste titre pour sanctifier nos âmes.

Vous remarquerez aussi d'une façon particulière, qu'il est fait souvent appel dans ces prières à la présence du Saint-Esprit. L'Église prie le Saint-Esprit de venir, d'une certaine manière, habiter dans ces saintes Huiles, afin de communiquer l'amour, la charité et la vie divine aux âmes qui seront ointes par ces huiles.

Les prières indiquent aussi que la vertu de ces saintes Huiles et la grâce qui sera communiquée par elles, nous viennent également de la Croix de Notre Seigneur Jésus-Christ et que même le Saint Chrême a emprunté son nom, au nom même de Notre Seigneur Jésus-Christ - *Christos* - le Christ, c'est l'Oint. C'est Celui précisément qui signifie cette onction qu'il a reçue par l'union de sa nature divine avec son humanité sainte. C'est la divinité qui a sanctifié, qui a oint profondément toute l'humanité de Notre Seigneur Jésus-Christ. C'est pourquoi le Christ est l'Oint et le Chrême est précisément l'onction que nous allons recevoir, que nous recevons dans les sacrements dans lesquels ces onctions sont employées et qui communiquent la grâce de Notre Seigneur Jésus-Christ, dont la source - nous le savons bien - vient du cœur de Notre Seigneur Jésus-Christ. Il est le Christ ; Il est l'Oint ; Il est Celui qui nous communique sa grâce par la vertu de son Sang, par la vertu de sa Passion.

Et c'est pourquoi, c'est encore un usage dans la Sainte Église, de signer de la croix ceux qui reçoivent le Saint Chrême ; ceux qui reçoivent les saintes Huiles, afin de bien montrer que c'est de la vertu de Notre Seigneur, de la vertu de sa Croix, qu'empruntent ces saintes Huiles, la grâce qu'elles communiquent.

Et avec quelle opportunité, avec quelle sagesse, la Providence a voulu choisir l'huile pour nous communiquer ses grâces. En effet l'huile se répand par elle-même - en quelque sorte - dans l'objet qu'elle touche, qu'elle oint. De même la grâce qui nous est communiquée par ces onctions, se répand dans nos âmes par elles-mêmes. Et ainsi elles sanctifient non seulement nos âmes, mais toutes les facultés de nos âmes et nous communiquent les vertus, les dons, les béatitudes qui sont attachées à la grâce sanctifiante.

L'huile donne aussi la force, aux corps qui sont oints par l'huile. De même la grâce sanctifiante aus-

si, fortifie nos âmes pour lutter dans le combat spirituel qu'elles doivent mener contre les puissances infernales pour arriver à la béatitude éternelle.

L'huile encore éclaire et réchauffe. De même la grâce sanctifiante éclaire nos âmes et non seulement nos âmes, mais toutes les personnes qui ont l'occasion de profiter de notre ministère, sont éclairées, sont illuminées par la grâce que nous a communiquée l'Huile sainte, particulièrement dans la sainte Ordination du sacerdoce et de l'épiscopat.

Voilà le symbole que représentent ces saintes Huiles.

Et pourquoi l'Église et pourquoi Notre Seigneur a-t-il choisi le baume pour l'union des saintes Huiles ? Pour leur donner une vertu d'incorruptibilité. On embaume les corps pour les rendre incorruptibles. De même le baume rend nos âmes aussi, incorruptibles, agit de telle manière que nos âmes gardent cette vie précieuse, cette vie divine, qui nous est donnée par la grâce sanctifiante. Ainsi nos âmes deviennent vraiment incorruptibles et immortelles, prêtes à jouir dans l'éternité de la gloire de Dieu et de la béatitude éternelle.

Comme nous devons remercier le Bon Dieu, d'avoir aidé l'infirmité de notre nature qui a besoin des choses sensibles pour signifier les choses spirituelles, les réalités spirituelles. Combien le Bon Dieu a été bon de nous donner ainsi ces Huiles saintes pour signifier en nous, la grâce et la vie qu'il veut nous donner.

Et à cette occasion nous prions pour tous ceux qui vont être oints par les huiles qui vont être consacrées dans quelques instants et auxquelles, vous, prêtres, diacres, sous-diacres, vous allez participer.

Nous demanderons au Bon Dieu de faire que ces Huiles saintes leur communiquent vraiment la grâce ; qu'ils gardent cette grâce en eux.

Et tous ceux qui seront baptisés, qui seront confirmés ; ceux qui seront ordonnés prêtre ; ceux qui recevront l'huile des infirmes à l'occasion du sacrement d'extrême-onction, que toutes ces personnes reçoivent vraiment la grâce sanctifiante dans leur âme et rendent grâce à Dieu, d'avoir ainsi par sa Croix, communiqué sa propre vie à leur âme.

Quant à vous prêtres et vous qui avez la charge des saintes Huiles, l'Église recommande dans le Pontifical, à l'évêque, de demander à ceux qui emploient ces saintes Huiles et à ceux qui les gardent, de les garder avec vigilance, avec respect, avec vénération. De ne pas les mettre dans n'importe quel lieu, dans n'importe quel réceptacle, mais de les garder avec vénération et de ne les employer qu'avec beaucoup de dévotion.

Voilà ce que nous rappelle le Pontifical.

Et nous demanderons à la Vierge Marie de nous aider dans notre ministère, elle qui a participé sans doute à l'onction qui a été donnée à Notre Seigneur lorsqu'il était mort, afin de l'embaumer et de le déposer dans le sépulcre. Demandons à la très Sainte Vierge Marie de nous donner sa foi, de nous donner son espérance, de nous donner sa charité, lorsque nous exercerons notre ministère en oignant les corps des baptisés, des confirmés, des futurs prêtres, des prêtres et de ceux qui recevront l'extrême-onction.

Au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.